



SÉCURITÉ EN DÉTENTION SAISIE RECORD QUI CONFIRME NOS ALERTES !

Dans le cadre de la lutte contre l'introduction et la détention illicite d'objets prohibés en détention, une opération de fouille ciblée a été menée avec rigueur et efficacité au sein de notre établissement ce mercredi, sur la Maison d'Arrêt A. Grâce au professionnalisme de chacun, cette action a permis de mettre au jour une quantité significative d'objets interdits, **témoignant des enjeux de sécurité auxquels nous faisons face au quotidien.**

Dans la journée, trois cellules furent fouillées par nos ELSP. A partir de 19h, 6 cellules supplémentaires ont été ciblées et passées au peigne fin, avec l'appui des ERI's et d'agents de l'établissement volontaires, pour rester ou revenir.

Au cours de ces fouilles, ont été saisis :

- Un nombre considérable de téléphones portables dissimulés dans des cachettes ingénieuses (boîte de DVD, plaquette de chocolat, réfrigérateur, diffuseur de senteur, etc.) et parfois dans les mains de détenus pris de court !
- Des équipements de télécommunication : routeurs, adaptateurs, prises et câbles de charge.
- Des produits stupéfiants en quantité (résine et herbe de cannabis) dissimulés dans des contenants variés (boîte de tabac, lit, armoire, etc.).
- Divers objets non cantinables et interdits en détention : briquets, économètre, tondeuse, ruban LED, ampoule, Chromecast, etc.

Ces découvertes confirment l'ampleur des tentatives de contournement des règles et soulignent l'importance capitale des opérations de fouille, menées avec rigueur et engagement par les agents. Mais pour cela, il faut de la ressource humaine et quand on en arrive à solliciter des agents sur leur descente de nuit, c'est que la situation est vraiment critique.

Cette opération démontre une fois de plus **le rôle essentiel des agents ELSP dans la sécurisation de notre établissement**. Leur expertise, leur disponibilité et leur professionnalisme sont des atouts indéniables dans la prévention des risques et la lutte contre les trafics en détention.

Mais pour qu'ils poursuivent ces missions indispensables avec les astreintes qui doivent être intégrées à leur rythme de travail, l'Administration doit revoir sa copie au plus vite au sujet des organigrammes de référence. Ils ne sont plus d'actualité et nous fonçons dans le mur à vitesse grand V, si nous maintenons ce cap insensé !

Nous sommes confrontés à des défis croissants en matière de sécurité, notamment face aux détenus liés à la criminalité organisée et une surpopulation galopante. Ces enjeux nécessitent **un renforcement urgent des effectifs et dans toutes les branches**. Il est impératif que l'Administration prenne pleinement conscience de la nécessité de doter notre établissement des moyens humains nécessaires, pour garantir un fonctionnement opérationnel digne de ce nom.

Pendant que certains de nos pensionnaires vivent leur meilleure vie, les agents pénitentiaires triment et on leur en demande toujours plus, en étant chaque jour un peu moins... Cela n'a aucun sens ! Si l'ENAP ne suffit plus pour former de nouveaux personnels, à quand une deuxième école ?



FO JUSTICE TIENT À SALUER L'ENSEMBLE DES AGENTS ENGAGÉS DANS CETTE OPÉRATION POUR LEUR TRAVAIL EXEMPLAIRE. IL SERAIT DOMMAGE QUE CEUX QUI TROUVENT ENCORE L'ÉNERGIE ET LA VOLONTÉ DE S'ENGAGER, AU-DELÀ DES ATTENTES, FINISSENT ÉGALEMENT PAR SE DÉCOURAGER À FORCE DE NE JAMAIS VOIR L'HORIZON S'ÉCLAIRER.

BRAVO À TOUTES ET TOUS POUR CETTE ACTION MENÉE AVEC SUCCÈS !

FO JUSTICE RESTE MOBILISÉE POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS ET EXIGER DES MOYENS À LA HAUTEUR DES DÉFIS D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

Le bureau local **FO Justice** – le 14 février 2025

